

3° La colophane; la trituration dans un mortier fait ressortir l'odeur de la colophane; un peu d'acide sulfurique donne une coloration rouge écarlate foncée.

La résine de scammonée se divise avec une extrême facilité dans le lait chaud ou froid, et dans une émulsion d'amandes. Sous cette forme, c'est un des purgatifs les plus agréables auxquels on puisse avoir recours. Planche, à qui l'on doit cette observation, a donné la formule suivante :

POTION PURGATIVE DE PLANCHE.

Pr. : Résine de scammonée décolorée par le charbon animal.....	50 cent.
Lait de vache chaud ou froid.....	100 gr.
Sucre.....	8
Eau distillée de laurier-cerise.....	1

On réduit la résine en poudre dans un mortier de marbre, et on la délaye peu à peu dans le lait; on ajoute le sucre et l'eau aromatique.

On peut couper le lait avec de l'eau, ou le remplacer par une émulsion. On peut également se servir de la résine de scammonée non décolorée.

POUDRE CATHARTIQUE.

Pr. : Jalap.....	1
Scammonée.....	1
Crème de tartre.....	2

Mélez.

GOMME-GUTTE.

La gomme-gutte est une gomme résine très-souvent usitée en médecine comme purgatif drastique, et employée dans la peinture à l'eau en raison de sa belle teinte jaune.

La renommée européenne de la gomme-gutte, à titre d'agent thérapeutique, date de 1603, époque à laquelle elle fut rapportée de Chine par l'amiral hollandais Van Neck, remise à Charles de l'Ecluse (Clusius) qui la décrivit, puis expérimentée par Gérard Bontius, professeur à l'université de Leyde, inventeur des *pilules hydragogues*.

La gomme-gutte officinale vient du royaume de Siam; elle arrive en Europe par plusieurs voies commerciales : Canton, Singapour et Ceylan.

Quant à la gomme-gutte de Ceylan, elle est récoltée avec si peu de soins et tellement impure qu'elle n'est pas admise dans le commerce européen.

Jusqu'à ces dernières années, les erreurs les plus singulières ont été commises touchant l'origine véritable de ce précieux médicament; aujourd'hui, ce problème de matière médicale est bien résolu grâce aux observations de plusieurs voyageurs et à des travaux botaniques parmi lesquels il convient de citer le mémoire remarquable de M. de Lanessan (thèse de la faculté de médecine de Paris, 1872).

Voici ses conclusions textuelles : « La gomme-gutte véritable, qu'elle entre ou non dans le commerce, qu'elle provienne de Ceylan, de l'Inde ou de Siam, est fournie par une seule espèce végétale qui est le *Garcinia Morella* Desr. (Guttifères). »

« Var. *sessilis*, pour la gomme-gutte de Ceylan et de l'Inde, Var. *pedicellata* pour la gomme-gutte de Siam, qui pénètre seule dans le commerce européen et est employée dans les arts et en médecine. »

Cette gomme-gutte de Siam est tantôt en masses irrégulières (*cake Gamboge*), tantôt en cylindres (*pipe Gamboge*); cette dernière est la plus pure et est considérée en France comme l'espèce officinale.

Les cylindres de gomme-gutte ont ordinairement 5 à 6 centimètres de diamètre; ils sont souvent creux à l'intérieur et semblent repliés sur eux-mêmes. La couleur de la gomme-gutte est le jaune orangé; sa saveur nulle d'abord, devient bientôt très-âcre. La cassure de cette gomme-résine est nette, conchoïde, et indique une substance très-homogène et très-pure.

Christison a trouvé la gomme-gutte composée de 71 à 74 parties d'une résine jaune insipide et inodore, 21 à 24 parties de gomme soluble, et 5 parties d'eau. Suivant Buchner, la matière gommeuse peut être transformée par les acides faibles en un principe sucré. Cette substance gommeuse et la résine sont unies si intimement qu'on ne peut les séparer entièrement au moyen de l'alcool; il faut avoir recours à l'éther. Aussi le mélange résineux que fournit le traitement alcoolique est-il partiellement soluble dans l'eau. Il résulte, en outre, de cette adhérence de la gomme et du principe résineux, que la gomme-gutte se divise très-bien dans l'eau, et qu'elle y forme une émulsion permanente. La résine extraite de la gomme-gutte est d'un rouge hyacinthe en masse, et jaune en poudre; elle n'a ni odeur ni saveur. Elle est très-soluble dans l'éther et moins soluble dans l'alcool; elle est soluble dans l'ammoniaque, ainsi que dans une dissolution faible de potasse. Cette dissolution est précipitée par l'addition de la potasse concentrée ou du carbonate de potasse. En ajoutant

du sel marin à la dissolution potassique, il se sépare une combinaison de résine et d'alcali, comme cela a lieu avec le savon ordinaire.

La résine de la gomme-gutte décompose les carbonates à chaud, est précipitée par les acides de ses dissolutions dans les alcalis; alors elle retient de l'eau. Suivant Buchner, cette résine a pour formule $C^{60}H^{53}O^{12}$?

La poudre de gomme-gutte est d'un beau jaune; on l'administre le plus ordinairement en pilules comme purgatif. Il faut avoir soin de l'associer à un véhicule mucilagineux assez abondant pour la diviser et prévenir l'irritation locale qu'elle pourrait développer dans les intestins.

La gomme-gutte est un des drastiques les plus énergiques; elle cause de vives coliques et des gardes-ropes séreuses abondantes.

La dose est des plus variables, de 10 centigrammes à 1 gramme et même 1 gramme 1/2, parce qu'on y a recours de préférence dans les cas d'hydropisie ou d'apoplexie, où l'excitabilité des intestins est singulièrement émoussée.

PILULES HYDRAGOGUES DE BONTIUS.

Pr. : Aloès.....	1
Gomme-gutte.....	1
Gomme ammoniacque.....	1
Vinaigre.....	6

Dissolvez l'aloès et les gommés-résines dans le vinaigre chaud; passez; faites évaporer en consistance convenable. Divisez, chaque fois qu'il est besoin, en pilules de 20 centigrammes.

Bontius, médecin hollandais, a mis ces pilules en grande réputation, comme hydragogues, dans les maladies compliquées d'infiltrations séreuses. La dose par jour est de 50 à 60 centigrammes.

PURGATIFS EXTRACTIFS.

Soubeiran classe parmi les purgatifs extractifs un certain nombre de substances végétales différentes par leur origine botanique et par la nature de leur véritable principe actif. Malgré un grand nombre d'analyses, leur composition est si complexe, l'union des composés définis qu'elles contiennent est tellement intime, les modifications qu'elles subissent pendant les traitements chimiques si rapides, qu'elles semblent se dérober à toute étude sérieuse. Heureusement,

du reste, que ces matières sont assez fixes dans leur ensemble et assez constantes dans leur mode d'action pour que l'extraction du véritable agent auquel elles doivent leur effet n'ait en réalité qu'un intérêt purement scientifique. Voici la liste de ces substances: celles de la première colonne formaient, dans l'ancienne nomenclature, le groupe des minoratifs; celles de la seconde sont de véritables drastiques.

Séné,	Ellébore noir,
Mercuriale,	Agaric,
Gratiolle,	Coloquinte,
Nerprun,	Élatérium.
Écorce de bourdaine,	
Écorce de sureau,	
Rhubarbe,	
Aloès.	

SÉNÉ.

La série des *Casses* (*Cassia*, Légumineuses-cæsalpiniées) fournit plusieurs espèces de feuilles (folioles) et de fruits désignés, les premières, sous les noms de *Séné*, et les seconds, sous la dénomination impropre de Follicules.

Séné de la Palte. — Ce Séné est à proprement parler le séné officinal, car c'est une excellente espèce, et d'autre part, c'est à peu près le seul que nous recevions en France; son nom lui vient de l'impôt auquel il est soumis en Égypte. Il est surtout constitué par les feuilles du *Cassia acutifolia*, récoltées vers les confins de l'Égypte, de l'Éthiopie et de la Nubie, — feuilles lancéolées, à nervures palmées, bien distinctes, coupées obliquement sur un de leurs côtés, à la naissance du limbe. Elles sont toujours mélangées avec une proportion plus ou moins grande de feuilles du *Cynanchum Arguel*, de la famille des Apocynées. Les feuilles d'Arguel sont épaisses, semblables sur leurs deux faces, chagrinées superficiellement, d'un vert blanchâtre; les nervures sont à peine visibles.

La récolte terminée, les feuilles sont transportées à l'entrepôt général de Boulaq, près du Caire, où elles sont séparées des follicules, puis concassées légèrement et mélangées; ce mélange constitue le *Séné de la palte*. Il s'y trouve en outre des bûchettes ou débris des pétioles communs des feuilles, quelques fruits ou follicules et divers corps étrangers. On moud le séné pour le séparer des feuilles du *Cynanchum*, parce qu'elles sont plus purgatives et plus âcres que le séné, suivant l'observation de Nectou confirmée par le docteur Puget. On sépare les follicules parce qu'ils exercent, au contraire, une action plus faible; les bûchettes par habitude, car Bergius,

Bouillon Lagrange et Sivilgué ont démontré qu'elles sont aussi purgatives que les feuilles.

« Quoique l'histoire botanique des Sénéés comporte encore quelques points obscurs, on peut considérer ces médicaments comme fournis principalement par les trois espèces de *Cassia* de la section *Senna*, auxquelles M. Batka a appliqué les noms de *Senna obovata*, *acutifolia* et *angustifolia*. Il paraît certain que le premier fournit les Sénéés dits d'Alep, d'Alexandrie, de la Thébàide, du Sénégal et d'Italie; qu'au second se rapportent les sortes commerciales appelées : de la palte, de Nubie et d'Éthiopie; que du troisième proviennent les Sénéés Moka, de la Mecque, de la pique, de Tinnévelly, de l'Inde, ou *Suna mutka*.

« Un grand nombre d'autres *Cassia* sont employés en médecine dans leur pays natal. Les uns servent de purgatifs, comme les espèces à Séné dont nous venons de parler : tels sont surtout, en Abyssinie, les *C. Schimperi* Stend.; dans l'Inde orientale le *C. Tora* L.; au Brésil, les *C. medica* Velloz., *cathartica* Mart., *falcata* L., *lævigata* W., *magnifica* Mart., *rugosa* Don, *splendida* Vog.; au Pérou, le *C. Peruviana* Vog.; aux Antilles et dans les régions voisines de l'Amérique du Sud, les *C. chamæcrista* L., *emarginata* L., *decipiens* Vahl, et *fabulosa* G. Don; aux États-Unis, le *C. marylandica*, qui fournit le Séné d'Amérique. (H. Baillon, *Hist. des plantes*, tome II, pag. 160.)

Follicules de Séné. — Les gousses du Séné sont désignées, bien à tort, sous le nom de follicules. Il est probable que ce nom leur a été donné en raison de leur forme aplatie, de leur consistance membraneuse et sèche, de leur apparence générale, qui est celle d'une feuille tantôt rectiligne, elliptique, ovale ou obovale, tantôt arquée et plus ou moins réniforme. En somme, ces fruits se séparent toujours plus ou moins facilement en deux valves, et l'on voit alors que chacune des graines qu'ils renferment, et qui font plus ou moins proéminer le péricarpe au dehors, est séparée des semences voisines par une fausse cloison mince à évolution centripète (H. Bn).

Follicules de la Palte. — Fruits du *Cassia acutifolia*; ce sont des gousses plates, longues de 50 mill. environ, larges de 20 à 27. La gousse est très-peu arquée, lisse à sa surface, d'une couleur noirâtre plus claire sur les bords; elle renferme six à neuf semences.

Follicules de Tripoli. — Sa forme est la même que celle des follicules de la Palte; seulement le fruit est plus petit, d'une couleur pâle, et ne contient que trois à cinq semences.

Follicules d'Alep. — C'est le fruit du *Cassia obovata*. Elles sont très-arquées, presque demi-circulaires, d'une couleur grise noirâtre. —

Le fruit, au lieu d'être lisse, est recouvert, au-dessus de chaque semence, d'une aspérité membraneuse.

Le séné et les follicules de la palte doivent être seuls employés (Soubeiran).

Propriétés thérapeutiques. — Le séné est un des purgatifs les plus utiles. Il augmente le mouvement péristaltique des intestins, sans produire une grande sécrétion de liquides : les selles sont abondantes, mais non sereuses.

L'usage du séné peut être continué très-longtemps sans inconvénient pour les fonctions gastro-intestinales.

Hufeland considérait l'emploi de ce médicament comme un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs de combattre la constipation habituelle.

Le séné détermine quelquefois des nausées; ce défaut est corrigé par l'administration simultanée de quelque aromate. Afin de prévenir les tranchées qu'il cause dans certains cas, on l'associe à une très-faible dose d'extrait de belladone.

Composition chimique. — Elle est mal connue, et contribue peu à expliquer le rôle purgatif des préparations dont le séné est la base.

D'après une analyse déjà ancienne (1821) de Lassaigne et Feneulle, les feuilles de séné contiennent :

Cathartine?, *chlorophylle*, *huile volatile peu abondante*, *matière colorante jaune*, *matière gommeuse*, *albumine*, *acide malique*, *quelques sels*.

Ces chimistes attribuaient l'action purgative du séné à la cathartine, qu'ils croyaient être un principe défini et qui n'est qu'un mélange extractif assez complexe.

Plus récemment MM. Dragendorff et Kubly ont repris l'analyse du séné et sont arrivés à des résultats différents de ceux de Lassaigne. Le séné devrait, suivant eux, ses propriétés purgatives à un *acide cathartique* qui existe dans les folioles et les fruits, en partie à l'état de liberté, en partie combiné à la magnésie et à la chaux. Cet acide est un glucoside; dissous dans l'alcool et traité à chaud par l'acide chlorhydrique, il se dédouble en *glucose* et en *cathartogénine*.

MM. Dragendorff et Kubly ont en outre découvert dans le séné la présence de l'*acide chrysophanique*, principe cristallin d'un beau jaune doré, dont l'existence dans le *Parmelia parietina* a été démontrée par Herberger, Rochleder et Heldt, et qui, chose plus intéressante, a été trouvé également dans la Rhubarbe officinale par Doeping et Schlossberger.

MM. Dragendorff et Kubly ont, en outre, isolé du séné une sub-

stance sucrée, non fermentescible, dextrogyre, qu'ils ont désignée sous le nom de *cathartomannite*.

M. Bourgoïn a trouvé que l'acide chrysophanique existe, en effet, dans la prétendue cathartine de Lassaigne, et qu'il y est associé à de la glucose dextrogyre et à une substance (*Chrysophanine*) qu'il se propose d'étudier.

MM. Bourgoïn et Bouchut ont également reconnu qu'aucun des principes plus ou moins purs isolés du séné ne rend compte de l'ensemble de ses propriétés. Cette opinion est en tout point conforme à celle qui a été constamment émise par Soubeiran, à l'époque où les analyses de Lassaigne étaient considérées comme les meilleures. De toutes ces recherches, la thérapeutique n'a tiré aucun profit, puisque leur conclusion finale est que l'infusion et la poudre de séné sont des agents plus sûrs et plus actifs que chacun des principes isolés par les méthodes chimiques.

POUDRE DE SÉNÉ.

Dans la pulvérisation des folioles de séné, on ne laisse qu'un faible résidu.

Soubeiran a pulvérisé 1 kilogramme de séné mondé, en arrêtant l'opération lorsque les $\frac{3}{4}$ de la matière ont été réduits en poudre. Il a épuisé successivement par l'alcool à 60° un poids égal de poudre et de résidu, et il a obtenu de chacun d'eux une même quantité d'extrait sec.

La poudre de séné entre dans la formule de quelques électuaires purgatifs; seule, elle purge à la dose de 2 grammes.

PILULES D'HUFELAND.

Pr. : Poudre de séné..... 10 cent.
Extrait alcoolique de séné..... s. q.

F. s. a. cent pilules.

Prendre en une fois six à douze pilules (prescrites contre la constipation habituelle).

INFUSION DE SÉNÉ.

Le traitement des folioles et des fruits du séné par infusion, au moyen de l'eau bouillante, est le meilleur moyen de dissoudre les principes actifs qu'ils contiennent; la liqueur ainsi obtenue est très-chargée.

Quelques pharmacologistes préfèrent à tort la macération, mais repoussent avec raison la décoction prolongée, qui n'augmente pas notablement la somme des substances dissoutes, mais qui les altère plus ou moins profondément.

L'infusion préparée avec 15 ou 20 grammes de séné (folioles) purge un adulte; il importe de noter que l'effet n'est certain que pour le séné palte (*Folioles du Cassia acutifolia*). Les folioles du *Cassia obovata* sont notablement moins actives.

L'infusion de séné présente une odeur désagréable et une saveur nauséuse qui provoquent souvent des vomissements par le dégoût qu'elles inspirent aux malades. On masque cette odeur en aromatisant l'infusion de séné avec diverses substances: une pincée des fruits d'anis, de fenouil, du zeste de citron, etc.

CAFÉ AU SÉNÉ.

Pr. : Café torréfié en poudre..... 15 gr.
Folioles de séné..... 15

On prépare une infusion de café, et d'autre part une infusion de folioles de séné, puis on les mélange. Pris chaud et convenablement édulcoré, ce breuvage est tolérable.

Ce purgatif est pris par les enfants sans difficulté, il est souvent prescrit dans le traitement des affections scrofuleuses.

POTION PURGATIVE.

Médecine noire.

Pr. : Folioles de séné..... 10 gr.
Sulfate de soude..... 15
Rhubarbe de Chine..... 5
Manne en sorte..... 60
Eau bouillante..... 120

On fait infuser les folioles de séné et la rhubarbe dans l'eau bouillante, et on laisse le mélange sur les cendres chaudes. Au bout d'un quart d'heure à une demi-heure, on ajoute le sel de soude et la manne; et quand ces matières sont dissoutes, on passe le liquide à travers une étamine, en la soumettant à une légère expression. On décante l'apozème qu'on aromatise à l'aide d'une petite quantité d'eau de menthe, d'eau de cannelle ou d'alcoolature de zeste de citron.

LAVEMENT PURGATIF.

Pr. : Foliolés de séné.....	15 gr.
Sulfate de soude.....	15
Eau bouillante.....	500

Faites infuser le séné pendant environ deux heures. Passez, et ajoutez le sulfate de soude. (Hôp. de Paris.)

SIROP DE POMME COMPOSÉ.

Pr. : Foliolés de séné.....	10 gr.
Semences de fenouil.....	1
Girofle.....	1
Suc dépuré de pomme de reinette.....	60
— de bourrache.....	50
— de buglosse.....	50
Sucre.....	60

On prépare un sirop en faisant dissoudre le sucre dans des infusions résultant de l'action des suc dépurés et bouillants de pommes de rainette, de bourrache et de buglosse sur le séné.

Ce sirop est versé bouillant sur le girofle et le fenouil renfermés dans un nouet. On laisse infuser pendant six heures (inusité).

MERCURIALE.

La mercuriale, *Mercurialis annua* Lin. (Euphorbiacées), est un purgatif populaire. Il ne faut pas lui substituer la mercuriale bisannuelle (*M. perennis*), qui est, dit-on, beaucoup plus active. La mercuriale a été analysée par Feneulle; il a trouvé dans cette plante :

Principe amer, gomme, albumine, une matière grasse incolore, une faible quantité d'huile volatile, de la pectine, quelques sels.

Le principe amer possède une couleur jaunâtre et est sans doute incolore à l'état de pureté; sa saveur amère est très-prononcée et son action purgative peu énergique. Il est soluble dans l'eau et dans l'alcool; la solution aqueuse est précipitée par le sous-acétate de plomb, le sublimé corrosif et par l'infusion de noix de galle.

MIEL MERCURIAL.

Pr. : Suc de mercuriale non dépuré.....	1
Miel.....	1

On porte le mélange à l'ébullition, et on le concentre jusqu'en consistance de sirop. La chaleur coagule l'albumine du suc, laquelle opère la clarification.

Quand on agit sur des quantités un peu fortes de produit, le miel s'altère beaucoup pendant l'évaporation et donne un mellite d'une conservation difficile. Cette considération a déterminé Soubeiran à abandonner cet ancien procédé et à remplacer le suc de mercuriale par l'extrait obtenu au moyen du suc dépuré. Il faut employer 100 grammes d'extrait par kilogramme de sirop de miel. Le Codex de 1866 a conservé l'emploi du suc non dépuré, malgré ses inconvénients.

FEUILLES DE FRÈNE.

Les feuilles de Frêne, *Fraxinus excelsior* Lin. (Oléacées), ne sont guère classées dans la matière médicale qu'en raison de leurs propriétés purgatives; à haute dose, elles purgent comme le séné, et passent pour ne laisser aucune irritation des intestins.

MM. Poujet et Peyraud accordent à l'usage longtemps continué des feuilles de frêne une action spécifique dans le traitement des affections goutteuses et rhumatismales. La dose est de 1 gramme de poudre, que l'on fait infuser, pendant trois heures, dans deux à trois cents grammes d'eau bouillante; on passe à travers un linge. On double la dose au début des accidents inflammatoires de la goutte.

L'écorce du *Fraxinus excelsior* contient une substance cristallisée, la *Fraxine*, qui a été isolée par Salm-Horstmar. La fraxine appartient au groupe des glucosides et se dédouble, sous l'influence des acides faibles, en *glucose* et en *Fraxétine*. Cette substance, qui ne doit pas être confondue avec l'*Esculine*, a été trouvée dans les écorces du *Fraxinus Ornus*, du *Pavia* et de différentes espèces du genre *Esculus*.

Les propriétés physiologiques ou thérapeutiques de la Fraxine sont nulles ou au moins inconnues, et sa présence n'a pas été signalée dans les feuilles de Frêne.

NERPRUN.

Les fruits du Nerprun officinal, *Rhamnus catharticus* Lin. (Rhamnées), contiennent dans leur péricarpe plusieurs matières colorantes qui ont fait l'objet des recherches d'un grand nombre de chimistes.

Mais on ignore encore quelle est la substance à laquelle le suc qu'on extrait des fruits doit ses propriétés purgatives.

Diverses espèces du genre *Rhamnus* fournissent à la teinture des fruits desséchés dont le péricarpe est plus ou moins chargé de principes colorants. Ces fruits sont connus dans les arts sous les noms impropres de *Graine d'Avignon* et de *Graine de Perse*. Ces produits tinctoriaux sont dus aux *Rhamnus infectorius*, *R. Amygdalina*, *R. oleoides*, *R. saxatilis*.

Toutes les variétés de fruits de nerprun renferment de la *Rhamnégine*, substance qui s'obtient sous la forme de fines aiguilles d'un beau jaune citron, très-solubles dans l'eau et dans l'alcool, très-peu solubles dans l'éther, la benzine et le sulfure de carbone, et dont la composition en équiv. est $C^{48}H^{52}O^{28}$.

Ce corps est un glucoside, car traité par l'acide sulfurique étendu et bouillant, il donne la *Rhamnétine*, $C^{24}H^{10}O^{10}$, et un sucre, $C^{12}H^{14}O^{12}$, suivant l'équation : $C^{48}H^{52}O^{28} + 6HO = C^{24}H^{10}O^{10} + 2(C^{12}H^{14}O^{12})$.

Ce sucre réduit énergiquement la liqueur de Barreswill, mais il ne fermente pas au contact de la levûre (Schutzenberger).

M. J. Lefort admet qu'avec l'acide sulfurique très-dilué, la Rhamnégine se transforme d'abord en un isomère, la *Rhamnine*, avant de se transformer en glucose et en Rhamnétine. Suivant M. Schutzenberger, la Rhamnine serait un premier produit de dédoublement de la Rhamnégine, et renfermerait $C^{56}H^{22}O^{20}$; $C^{48}H^{52}O^{28} + 4HO = C^{56}H^{22}O^{20} + C^{12}H^{14}O^{12}$.

En mêlant à 30 parties de suc extrait de ces fruits 8 parties d'eau de chaux et 1 partie de gomme arabique, et faisant épaissir la solution, on obtient le *vert de vessie*, ainsi nommé parce que la matière sirupeuse est introduite dans des vessies où la concentration s'achève. Le même principe colorant, précipité du suc de ces fruits par l'alun et la craie, constitue le *stil de grain*.

Le nerprun est un de nos bons purgatifs indigènes. Sydenham et Corvisart en faisaient grand cas et le prescrivaient dans le traitement des hydropisies, qui exigent l'emploi des hydragogues. Ce médicament est presque complètement abandonné aujourd'hui.

RÉCOLTE DE NERPRUN.

Le suc extrait des fruits du nerprun incomplètement murs présente une couleur jaune safranée; il est d'un rouge brunâtre lorsque les fruits ont atteint leur maturité, et il passe au pourpre quand celui-ci est plus mûr encore. Ces changements de coloration paraissent

résulter de l'action exercée sur la matière colorante par l'acide qui se développe dans le fruit. Ces fruits sont récoltés à l'état de maturité complète.

SUC DE NERPRUN.

On laisse fermenter pendant trois à quatre jours les fruits de nerprun préalablement écrasés entre les mains. Après ce temps, le liquide est passé avec expression, abandonné au dépôt, ou mieux, soumis à la filtration; il doit être conservé dans des bouteilles par le procédé d'Appert. Si les fruits ne sont pas à l'état de parfaite maturité, l'acide acétique qui se développe pendant la fermentation fait passer à la teinte pourpre la couleur du suc.

ROB DE NERPRUN.

Pour le préparer, on évapore en consistance d'extrait le suc dépuré des fruits de nerprun. Cette préparation n'est guère usitée que pour préparer le sirop, dans les cas où le suc de nerprun vient à manquer. Le nerprun fournit la moitié de son poids de suc, et celui-ci produit le huitième de son poids de rob.

Le rob de nerprun est soluble dans l'eau et lui communique une belle couleur pourpre. — 1 partie de rob dissoute dans 100 000 parties d'eau donne une liqueur qui se colore sensiblement en vert par l'ammoniaque.

SIROP DE NERPRUN.

Pr. : Suc de nerprun de puré.....	1
Sucre blanc.....	1

Faites cuire en consistance de sirop; passez à travers un blanchet.

Sirop d'une couleur pourpre très-foncée; la teinte est encore sensible quand on le mélange à 200 parties d'eau. — On peut, après avoir étendu le sirop de 6000 parties d'eau, démontrer sa présence par l'addition d'une goutte d'ammoniaque, qui colore la liqueur en vert. Cette expérience permet de reconnaître si le sirop offre le degré de concentration voulu. La solution de sirop de nerprun n'est précipitée ni par le sulfate de cuivre, ni par l'acétate de plomb; mais si l'on ajoute au liquide un peu d'ammoniaque, on obtient avec le premier sel un précipité vert, et avec le second un précipité d'un jaune verdâtre.

Ce sirop est à peu près la seule préparation de nerprun employée. A la dose de 30 à 60 grammes, c'est un purgatif énergique, mais dont la saveur est fort désagréable. On la rend tolérable en prescrivant le sirop sous forme de limonade édulcorée à l'aide d'une forte quantité de sirop citrique ou tartrique. Soubeiran donne la formule suivante :

Pr. : Sirop de nerprun.....	30 à 60 gr.
— citrique.....	100
Eau.....	900

Mêlez.

ÉCORCE DE BOURDAINE.

L'écorce de Bourdaine, *Rhamnus Frangula* Lin. (Rhamnées), est, suivant le docteur Ossieub, un de nos meilleurs purgatifs indigènes : elle produit des selles abondantes sans causer de douleurs.

C'est le purgatif ordinaire des paysans belges : la formule adoptée en Belgique est la suivante :

Pr. : Écorce sèche de bourdaine.....	45 gr.
Zeste d'orange.....	8
Eau.....	2

Faites bouillir pour réduire à 1 litre.

Prendre 60 grammes de cette décoction, le soir en se couchant.

ÉCORCE DE SUREAU.

L'écorce des branches du sureau noir, *Sambucus nigra* Lin. (Caprifoliacées), était anciennement employée comme éméto-cathartique; l'écorce de la racine est aujourd'hui préférée par le petit nombre des médecins qui la prescrivent encore. Ce médicament, très-vanté par Boerhaave et par Sydenham, a été plus récemment préconisé par Martin Solon dans le traitement de l'ascite; il est maintenant presque complètement abandonné. La nature du principe purgatif contenu dans l'écorce de sureau est très-peu connue. Kramer a trouvé dans cette écorce de l'acide valérianique, de l'acide tannique, un sucre, de la gomme, des matières extractives et résinoïdes incomplètement isolées, de la pectine et des sels.

SUC D'ÉCORCE DE SUREAU.

On choisit de préférence les racines de 2 à 3 centimètres de diamètre; on les dépouille du tissu cellulaire extérieur et de l'épiderme, en les frottant au moyen d'un linge rude. On enlève ensuite toute la partie charnue, et on la pile dans un mortier; on passe et l'on filtre.

Le suc est d'une couleur brun rougeâtre, d'une saveur douce, d'une odeur fade un peu nauséuse. Il n'inspire pourtant pas de dégoût au malade; mais son action thérapeutique est absolument insignifiante.

L'hièble, *Sambucus Ebulus* Lin., a été employé dans les mêmes cas et sous les mêmes formes que le sureau.

RHUBARBE.

Dans le Codex français, la rhubarbe officinale est considérée comme la racine du *Rheum palmatum*, qui, suivant la voie par laquelle ses produits arrivent en Europe, fournit trois sortes commerciales presque également estimées : la *Rhubarbe de Chine*, la *R. de Moscovie*, la *R. de Perse*. Telle était, en 1866, l'opinion de Guibourt, le plus éminent et le mieux informé des pharmacologistes français.

Déjà, vers 1869, plusieurs naturalistes, en tête desquels il convient de citer M. G. Planchon, n'admettaient plus que la Rhubarbe officinale fût la racine du *Rheum palmatum*. Je disais à cette époque, dans la dernière édition de ce traité :

« La structure microscopique de la racine de rhubarbe vraie a démontré récemment que l'on ne doit considérer comme exactes ni l'opinion de Guibourt ni celle de Vallich. Les racines des *Rheum palmatum* et *Australe* n'offrent ni les mêmes éléments ni la même disposition anatomique que la rhubarbe de Chine ou de Moscovie. La vérité sur ce sujet est qu'au moment actuel, et malgré les travaux dont cette importante substance a été l'objet, on ignore encore quelle est l'espèce du genre *Rheum* qui fournit la rhubarbe officinale. »

Il était réservé à notre savant collègue de l'École de médecine, M. le professeur Baillon, de découvrir et de démontrer, en 1872, que la classique racine de rhubarbe n'est ni une racine ni un rhizome;